



Association Nationale de Retraités

Siège

Reconnue d'intérêt général

ANR INFO 22-

21 avril 2022

A tous les présidents, administrateurs et suppléants

Objet : Signature d'une Convention de partenariat entre l'ANR et Présence Verte (Prestations de service de téléassistance)

PJ : une annexe

L'Association Nationale Présence verte (ANPV) est une association assurant la promotion et la diffusion de contrats de prestations de service de téléassistance à la personne à l'aide d'un réseau de structures locales réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain. Sa mission consiste à mettre à disposition des personnes un matériel électronique relié à une centrale d'écoute, en contrepartie d'un abonnement mensuel. Un transmetteur et un déclencheur permettent aux abonnés d'alerter immédiatement en cas de besoin, par simple action sur le déclencheur, un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente des alarmes, 24h/24 et 7/j/7 et alerte un réseau de solidarité composé de deux personnes minimum choisi par l'abonné.

L'ANR et l'Association Nationale Présence Verte viennent de signer un contrat de partenariat, non exclusif, permettant à nos adhérents intéressés d'accéder à tarifs préférentiels à l'offre de téléassistance. Vous trouverez ces tarifs en annexe.

La **téléassistance favorise le maintien à domicile des seniors** en améliorant leur sécurité et en rassurant leurs proches. Des aides spécifiques ont été mises en place pour financer ce type de service, parfois variables d'un département à l'autre. Certaines sont indirectes, sous la forme de crédit d'impôt, tandis que d'autres couvrent directement une partie de l'abonnement mensuel ou des frais d'installation. Il est conseillé aux personnes intéressées de se renseigner.

Une information sera diffusée sur nos supports nationaux (La Voix de l'ANR, le site national, Facebook), mais je vous saurais gré de porter cette information à la connaissance de vos adhérents en recourant à vos médias habituels.

Toute difficulté d'application me sera signalée par mail à ansiege@orange.fr.

Le Président National

Félix VEZIER

Siège national : 13 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS

Tél : 01 43 79 37 18 - Fax : 01 43 79 86 84

Mail : ansiege@orange.fr Site Internet : www.ansiege.fr



Association Nationale de Retraités

Siège

Reconnue d'intérêt général

ANR INFO 22-12
Annexe 1
21 avril 2022

- **Service proposé à l'abonné(e)**

PRESENCE VERTE s'engage à installer dans les meilleurs délais le matériel au domicile des nouveaux abonnés, ou sur le lieu d'exercice du professionnel, dès réception de la demande d'installation.

PRESENCE VERTE s'engage à assurer le dépannage gratuit du matériel en cas de dysfonctionnement.

- **Avantage Conventionnel**

En raison du partenariat introduit par la présente Convention, **PRESENCE VERTE** s'engage, pour la durée de cette Convention et pour les adhérents de l'**ANR**, à appliquer les tarifs ci-dessous :

Activ'zen (Hors options)

- Abonnement mensuel de 21,90€ TTC (en RTC)
- Abonnement mensuel de 21,90€ TTC (en GPRS)
- Frais d'installation/mise en service : offerts

Activ'mobil (Hors options)

- Abonnement mensuel de de 24,90€ TTC
- Frais d'installation/mise en service : offerts

Activ'dialog (Hors options)

- Abonnement mensuel (Audio), même tarif qu'en agence locale
- Abonnement mensuel (Audiovisuel), même tarif qu'en agence locale
- Frais d'installation/mise en service : offerts

L'abonné pourra bénéficier d'un tarif inférieur en application d'accords locaux spécifiques, il lui sera toujours appliqué le plus avantageux.

Pour bénéficier du tarif négocié, l'abonné adhérent devra fournir un justificatif de son adhésion à l'**ANR** (Carte d'adhérent par exemple).

Siège national : 13 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS

Tél : 01 43 79 37 18 - Fax : 01 43 79 86 84

Mail : ansiege@orange.fr Site Internet : www.ansiege.fr